

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles HUSSOND

Cinquante ans d'activité musicale
au Collège de St-Maurice 1867-
1917 (Suite et fin) VI. L'Orchestre
et son répertoire VII: Les
compositions de M. Armin Sidler
VIII. Le plain-chant IX. Les leçons
du passé

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1918, tome 17, p. 11-15

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Cinquante ans d'activité musicale au Collège de St-Maurice 1867-1917.

(Suite et fin)

VI. L'Orchestre et son répertoire

Dans le bon vieux temps, la musique instrumentale était très peu cultivée au collège. Pour les représentations de fin d'année, on avait recours à des professionnels de l'orchestre de Montreux ou de celui de l'Hôtel des Salines à Bex.

M. Baechler, chercha, le premier, à grouper chanoines et élèves ; mais cette excellente initiative était déjà oubliée, lorsque le talent musical d'un étudiant, Auguste Glück, l'enthousiasme de camarades, comme Jos. Mariétan, Fritz Hofmann, la protection de M. le Ch^{ne} Coquoz, alors inspecteur des grands et fanatique joueur de viola, sauvèrent la situation. On eut bientôt un vrai orchestre « d'élèves », qui, modeste comme il convient, figura pour la première fois au Réveillon de Noël 1893, à la Soirée des Rois 1894.

En octobre, M. Sidler arrivait et en prenait la direction. Les titres des morceaux les plus sérieux du répertoire intéresseront les anciens membres de l'orchestre.¹⁾

A. Ouvertures.

<i>Adam</i>	Si j'étais roi.	<i>Boiëldieu</i>	: Jean de Paris.
<i>Auber</i>	Le maçon.	»	La dame blanche.
	Fra Diavolo.	<i>Flotow</i>	: Stradella
»	La muette de Portici	»	Martha.

1) Le nombre des membres de l'orchestre n'a jamais dépassé la trentaine. Sa composition a beaucoup souffert, suivant les années, du manque de tel ou tel instrument. Il semble bien certain que sans le concours régulier d'amis, d'amateurs des environs, on arrivera que trop rarement à pouvoir exécuter les oeuvres dont l'audition compléterait si heureusement l'éducation artistique de nos étudiants.

Hérold : Zampa. *Rossini* : L'italienne en Algérie,
Mozart : La flûte enchantée. » Le barbier de Séville.
» L'enlèvement du sérail. *Suppé* : Cavalerie légère.
Mozart : Don Juan. » Le poète et le paysan.
» Les noces de Figaro. *C-M. de Weber* : Obéron.
Reissiger : Le moulin du rocher. » Freischütz.
Rossini : La pie voleuse. » Preciosa, etc.

II. Divers. — Fantaisie, morceaux de genre, etc.

Bizet : Carmen. *Meyerbeer* : Marche de couron-
» L'Arlésienne. nement du Prophète.
Brahms : Danses hongroises. » Cavatine de « Robert
Délibes : Coppélia. le Diable ».
Sylvia. *Verdi* : Ernani
» Aïda.
Donizetti : Lucie de Lammermoor Rigoletto
Trovatore.
» La fille du Régiment. *Wagner* : Tannhäuser. Entrée
Gounod : Faust. des hôtes à la Wartbourg.
Mascagni : Cavalleria rusticana. » Lohengrin. Introduction
Mendelssohn : Marche du « Songe du 3^e acte et chœur de
d'une nuit d'été ». fiançailles,
et une foule de marches, potpourris, danses, etc.

VII. Les compositions de M. Armin Sidler

M. Sidler savait qu'il travaillait pour des amateurs, des jeunes gens ; il connaissait aussi ses auditeurs habituels et s'inspirait de leur goût. Trop peut-être. Son talent, semble-t-il, eût été à la hauteur d'œuvres supérieures.

Voici, du reste, le jugement compétent de M. Jos. Bovet, professeur de musique à l'école normale de Haute-ri-ve. (Revue cécilienne du diocèse de Lausanne et de Genève.)

« La seconde remarque que nous faisons a trait à la caractéristique de ses compositions vocales. M. Sidler, compositeur religieux ou profane, fut avant tout un *sincère*. Ce n'est pas un mince éloge que nous inscrivons-là car, de nos jours, nombre de compositeurs croient devoir

¹ Ce fait explique, en partie, le choix de morceaux de trop petite valeur qui déparent certains programmes d'orchestre.

sacrifier à la mode du jour, au grand détriment de leurs qualités personnelles. Sentir ce qu'on veut dire et l'exprimer franchement : voilà bien le meilleur système et l'on n'a qu'à lire une page de M. Sidler pour se rendre compte qu'il l'a employé. Ses motets religieux, nombreux, sont à la fois pieux et brillants, ce qui ne s'exclut pas du tout, à notre avis ; ils sont profonds, sentis et ne manquent pas, tout en priant sincèrement, d'émouvoir l'exécutant tout d'abord, et l'auditeur.

Les compositions profanes sont presque toujours sentimentales, méthodiques, noblement bien que simplement rythmées, parées d'harmonies toujours gracieuses et chatoyantes. Certains chœurs sont de vrais bijoux et tous portent la marque très caractéristique du style de leur auteur.

Nous croyons bien que la sympathique admiration que provoquent les compositions de M. Sidler sont une bonne preuve de leur valeur ».

Voici la nomenclature des œuvres principales de M. Sidler :

Musique profane.

A. Orchestre.

<i>I. Marches.</i>	2 ^e marche du Jubilé.
Johannisberger, souvenir du Valais (1897).	La guerre - la paix (1916), Retour des frontières. (1916),
Marche des tireurs suisses à La Haye (1899).	
	<i>II. Divers</i>
Marche du Jubilé.	Adélaïde, Gavotte.
Salut aux Boërs.	Souvenir de Charmey..Grande valse.
Avanti.	
Estudiantina.	Introduction et Polonaise.
Marche des carabiniers.	Menuet «Gioconda» (1914).
Schillermarsch (1900).	Gavotte du printemps.
Luegermarsch (1911).	Introduction et Boléro.

B. Fanfare.

Nombreux morceaux. Adaptations. Sa meilleure composition est sans contredit, la marche « Numa Droz », qui fut publiée et très remarquée, de son temps. A noter aussi une très belle marche funèbre et plusieurs marches de procession.

FANFARE DU COLLÈGE EN 1874 - 7 5



Rangée de derrière : M. Joseph Jobin, avocat, Belfort. — M. Dominique Elsener, de Schwyz. — M. Emile Raboud, de Vionnaz. — M. Elie Perrig, avocat, à Brigue. — † M. Justin Citherlet, notaire, à Delémont. — M. Maurice d'Allèves, ingénieur, à Sion.

Au milieu : † M. Charles Joye, hôtelier, à Fribourg. — M. Antoine Bühler, conseiller national, anc. présid. du Conseil nat.

Devant, assis : M. l'Abbé Pierre Biolley, Rd curé, à Corserey (Frib.) — † M. Jos.-Marie de Torrenté, notaire, à Monthey. — † M. Nicolas Etter, professeur. — M. Alfred Tissières, ancien préfet de Martigny. — † M. Albert Mengis, de Viège.

C. Compositions vocales

Chœurs de « l'Helvétie », Tragédie du R. P. Longhaye (1897).

Chœurs « d'Hieroclès » (1909).

Belles contributions à différents recueils de chants :

Lochbrunnen, Liederquelle (Einsiedeln), Manuel des écoles du canton du Valais, etc.

Plusieurs chants et romances pour une voix et piano.

Musique religieuse.

A. Chœurs d'hommes.

Graduale in h. Stae Catharinae. 2 Mirabilis est Deus.

» » » Sti Mauriti. 3 offertoires: de omni tempore.

Populum humilem.(Off.VIII D. Ecce sacerdos magnus.

après la Pentecôte.)

Nombreux Tantum ergo,

Laudate Dominum.

Magnificat.

Cantate Domino.

4 chœurs en l'honneur de la

3 Jubilate Deo.

Sainte Vierge, composés pour

Justorum animae.

le mois de mai. Plusieurs

Ave Maria.

B. Chœur mixte.

Hymne de Noël (7 voix avec accompagnement d'orgue).

Jour d'espérance : Noël ! édité à Genève.

Magnificat, etc.

VIII. Le plain chant

L'œuvre de rénovation du chant grégorien eut naturellement sa répercussion à l'Abbaye de St-Maurice. Au commencement de 1907, M^{gr} Paccolat faisait venir Dom Mégret, de Solesmes. Le travail fut ardu, le résultat satisfaisant, la messe chantée à l'occasion du Centenaire de Grégoire-le-Grand (mars 1907), un vrai triomphe.

M. le Ch^{ne} Joseph Mariétan continua l'œuvre ébauchée par Dom Mégret. Son élévation au siège abbatial nous est le garant que le plus beau joyau artistique de notre église sera de plus en plus mis en évidence.

Notons l'heureux essai, cet automne, du chant commun des élèves à la messe du dimanche.

¹⁾ Du temps de M. Baechler, le Credo était chanté par tous les étudiants-

IX. Les leçons du passé

Voilà un en-tête bien solennel. Rassurez-vous ! Ce s'est que le manteau qui couvrira l'indigence de quelques réflexions. Le chœur mixte devrait avoir la place d'honneur dans les productions vocales. C'est lui qui permettra d'atteindre l'éducation artistique, l'émotion vraie : travail ingrat, je le sais, facilité cependant, aujourd'hui, par les cours de chant qui se donnent dans les classes inférieures et par un personnel enseignant plus nombreux.

Le répertoire de l'orchestre gagnerait à se renouveler : les classiques, la musique française contemporaine rehausseraient singulièrement la valeur de nos programmes.

D'une façon générale, le zèle de nos jeunes musiciens s'enlise, trop facilement, dans de monotones chœurs d'hommes, dans de bruyantes manifestations de fanfare. Qu'il soit vivifié, dirigé vers les hauteurs où l'Art vrai domine, par des auditions, des exécutions où l'on n'ait pas peur d'exiger le « Beau », tout simplement.

La musique, d'après les dictionnaires-encyclopédies, serait l'art « de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. » L'histoire de l'activité musicale au collège de St-Maurice pendant ces 50 dernières années nous a montré qu'elle est surtout une promotrice de joies sincères, d'idéal et de dévouement toujours renouvelé.

Charles HUSSON.